



**7^{EME} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES**
Nouakchott, 29 Juillet 2021

RAPPORT FINAL

Règlement N° 2021/001/CM/APGMV/NKTT



1. Le 29 juillet 2021, s'est tenue, la 7^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), sous la présidence de **Son Excellence, Mme Marieme BEKAYE**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, Présidente en exercice du Conseil des Ministres.

2. Ont pris part à cette Session :

➤ Les Ministres des Etats membres de l'APGMV :

- Pour le BURKINA FASO, S.E.M. Siméon SAWADOGO, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- Pour la République du MALI, S.E.M Modibo KONE, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- Pour la République Islamique de MAURITANIE, S.E Mme Marieme BEKAYE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du NIGER, S.E. Mme Garama Saratou Rabiou INOUSSA, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification ;
- Pour la République Fédérale du Nigeria, S.E Dr Mohammad Mahmood ABUBAKAR, Ministre d'Etat Fédéral de l'Environnement ;
- Pour la République du SENEGAL, S.E.M. Abdou Karim SALL, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du SOUDAN, S.E. Dr Eltahir Ismail MOHAMED HARBI, Ministre de l'Agriculture et des Forêts ;
- Pour la République du TCHAD, S.E.M. Mahamat Ahmat LAZINA, Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable ;
- Pour la République de Djibouti, M. Houssein RIRACHE, représentant S.E.M. Mohamed ABDULKADER MOUSSA, Ministre de l'Environnement et du Développement durable ;
- Pour la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, Dr. Adelfires WORKU
Représentant S.E.M. Prof Fekadi BEYENE, Commissaire en charge de l'Environnement ;

Absent :

- Pour l'Etat de l'ÉRYTHREE, S.E.M. Tesfai GHEBRESSELASSIE, Ministre de l'Environnement, des Terres et de l'Eau

➤ Les Institutions statutaires membres du Comité Technique des Experts de l'APGMV :

- Pour le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Dr Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif ;
- Pour l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Dr. Nabil BENKHATRA, Secrétaire Exécutif;
- Pour la Commission de l'Union Africaine (UA), Mr. Elvis Paul TANGEM, représentant SE Mme Leonel Josefa Correia SAKHO, Commissaire chargée de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'économie bleue et de l'Environnement durable ;

Absente :

- Agence de Développement de l'Union Africaine (ADUA/NEPAD),



➤ **Institutions internationales et régionales partenaires :**

- Pour le Secrétariat de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (UNCCD), Monsieur Ibrahim THIAW, Secrétaire Exécutif,
- Pour la Banque Africaine de Développement (AfDB), Mr. Dorsouma AL HAMDOUN, Chef de division Climat et Croissance verte,
- Pour le Programme des Nations-unies pour l'Environnement (PNUE) : Mme Juliette BIAO, Directrice Régionale Afrique,
- Pour l'Accélérateur : M. Philippe LACOSTE, Directeur du Développement Durable au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Représentant de la France,
- Pour l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), M. Adam LINTON, Executive Advisor,
- Pour l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) : M. Chris MAGERO, chargé de programme Drylands,
- Pour Birdlife international : M. Geoffroy CITEGESTE, Chargé de programme.

Handwritten signature in blue ink.



I. CEREMONIE D'OUVERTURE

3. La cérémonie d'ouverture du Conseil des Ministres a été marquée par les allocutions des personnalités suivantes :
 - ▣ Mot de bienvenue du Maire de Nouakchott,
 - ▣ Mot de Monsieur Ibrahim THIAW, Secrétaire Exécutif de l'UNCCD, représentant les partenaires techniques,
 - ▣ Mot du Prof Abdoulaye DIA, Secrétaire Exécutif de l'APGMV,
 - ▣ Discours d'ouverture de S.E Mme Marieme BEKAYE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie.

Les différentes allocutions sont annexées au présent Rapport final.

II. TRAVAUX TECHNIQUES

POINT 01. VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DES PROJETS D'ORDRE DU JOUR, DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DESIGNATION DU BUREAU DE LA 7^{EME} SESSION ORDINAIRE :

4. La Présidente du Conseil des Ministres de l'APGMV, ayant constaté le quorum a soumis au Conseil les projets d'Ordre du Jour et de Programme ainsi que le projet de composition du bureau de la Septième (7^{ème}) Session ordinaire du Conseil des Ministres.
5. Le Conseil adopte l'Ordre du Jour et le Programme de la Session et approuve le Bureau de la Session qui se présente comme suit :
 - Présidence : République Islamique de Mauritanie, S.E. Mme Marieme BEKAYE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
 - Vice-Présidence : République Fédérale de Nigeria, S.E Dr Mohammad Mahmood ABUBAKAR, Ministre fédéral de l'Environnement ;
 - Rapporteur 1 : République du Sénégal, S.E.M. Abdou KARIM SALL, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable;
 - Rapporteur 2 : République du Niger, S.E. Mme GARAMA Saratou Rabiou INOUSSA, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification;

POINT 3 : LECTURE DU RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE DES EXPERTS (CTE)

6. Après lecture du Rapport du Comité Technique des Experts (CTE) par son Président, le Conseil félicite le Comité pour la qualité du Rapport et en prend acte.

POINT 3: EXAMEN ET ADOPTION DE PROGRAMMES D'ACTIVITES TECHNIQUES, BUDGETS, RAPPORTS D'EXECUTION ET ETATS FINANCIERS :

- 3.1. Approbation du budget et du Programme d'Activités Technique de l'exercice clos 2020 et du Rapport d'Exécution budgétaire de l'exercice clos 2019.
7. Le Conseil après l'exposé du Secrétariat Exécutif sur les motifs du retard constaté dans la soumission des documents des exercices clos 2019 et 2020, a pris note et laisse à la Présidente du Conseil, conformément aux dispositions de l'article 39 du Règlement intérieur de l'Agence, leur approbation.
8. Le Conseil demande la relecture de l'article 39 du Règlement Intérieur de l'APGMV pour affiner les procédures fiduciaires de l'Agence. Il engage par ailleurs le Secrétariat Exécutif à soumettre dorénavant, les projets de programmes d'activités technique et de budget de l'exercice n+1 avant la fin du mois de novembre et la tenue d'une session extraordinaire en virtuelle pour leur examen et approbation avant le 31 Décembre de l'année en cours.



3.2. Examen et adoption des Projets de Rapports d'Activités Technique et d'Exécution budgétaire de l'exercice 2020.

9. Le Conseil après examen des Rapports d'Activités Techniques et d'Exécution budgétaire a noté la cohérence dans l'approche axée sur les Résultats et l'impact de la situation pandémique COVID-19 qui a fortement réduit les activités de mise en œuvre du Programme d'Activités Technique et par conséquent le niveau d'exécution des prévisions budgétaires 2020.
10. Le Conseil adopte le Rapports d'Activités Technique et le Rapport d'Exécution budgétaire de l'exercice 2020, félicite le Secrétariat Exécutif pour la qualité des documents de planification soumis et demande , néanmoins au Secrétariat Exécutif et aux Etats membres d'améliorer le rapportage, la coordination et le suivi des réalisations sur le terrain et l'analyse de leurs impacts.

3.3. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2018

11. Le Conseil, après lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes (CAC) sur l'exercice 2018, approuve les comptes et Etats financiers de l'exercice 2018 de l'Agence et donne quitus au Secrétaire Exécutif pour sa gestion.
12. Le Conseil prend acte de l'expiration du second mandat du Cabinet Ba Samba DIOM agissant en qualité de Commissariat aux Comptes de l'APGMV et demande au Secrétaire exécutif de procéder dans les meilleurs délais à la sélection d'un nouveau CAC, conformément aux procédures en vigueur en la matière à l'Agence.

3.4. Examen et approbation du Programme Spécial d'Activités Techniques (PSAT) et du Budget de l'exercice 2021

13. Le Conseil, à l'issue de la présentation des projets de Programme Spécial d'Activités Techniques (PSAT) et de Budget de l'exercice 2021 qui s'inscrivent dans la logique d'impulser dès 2021 la nouvelle dynamique d'actions pour consolider le momentum actuel de l'Initiative de la Grande Muraille Verte salue leur cohérence.
14. Le Conseil adopte le Programme Spécial d'Activités Techniques (PSAT) et le Budget de l'exercice 2021 de l'Agence et demande au Secrétaire Exécutif de veiller à leur mise en œuvre correcte.

3.5. Examen et approbation du projet de Plan d'Investissements Prioritaires Décennal (PIPD) 2021-2030

15. Le Conseil note la pertinence du Plan d'investissements Prioritaires Décennal 2021-2030 et le dialogue inclusif autour de sa co-construction, s'interroge toutefois sur la capacité d'absorption des financements requis par les Etats membres et l'harmonisation des Portefeuilles du PIPD 2021-2030 avec les piliers programmatiques de financement des partenaires Techniques et financiers.
16. Le Conseil adopte le Plan d'Investissements Prioritaires Décennal (PIPD) 2021-2030 et demande au Secrétariat Exécutif d'intégrer les observations formulées et de veiller à la revue à mi-parcours durant chaque cycle quinquennal et d'y apporter les correctifs nécessaires.

3.6. Examen du Projet de Feuille de Route 2021-2023 du Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

17. Le Conseil des ministres a examiné la structuration et le contenu du projet de Feuille de Route du Secrétariat Exécutif dans la période 2021-2023 à soumettre à la Haute Attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement et décide de l'adopter, sous réserve d'informations complémentaires sur la Banque GMV Carbone et le Fonds d'Adaptation et de Résilience au Changement climatique et de Développement Economique Local (FARCEDEL).



3.7. Mobilisation des Ressources : Contributions des Etats membres et Partenaires techniques et financiers.

18. Le Conseil encourage la mobilisation des ressources domestiques et la forte implication du Secteur privé local dans le financement et la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.
19. Relativement aux Partenaires techniques et financiers, les conclusions du Forum sur les investissements de la Grande Muraille Verte, tenu à l'Elysée en France le 11 janvier 2021, en marge de la 4^{ème} Edition du « One Planet Summit » ont été rappelées notamment les annonces d'engagements financiers des partenaires et la mise en place d'un accélérateur GMV confiée au Secrétariat de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification en relation avec l'Agence Panafricaine GMV pour le suivi auprès des partenaires desdites annonces.
20. Le Secrétaire Exécutif de l'UNCCD a informé le Conseil sur le rôle et les activités de l'Accélérateur et fourni quelques données disponibles sur le suivi des annonces d'engagements financiers en cours de finalisation et la structuration des 19,681 Milliards (Md) dollars américains d'annonces sur la période 2021-2025 : 4,052 Md US\$ en subventions et dons, 9,240 Mds US\$ en Prêts concessionnels/investissements et 6,389 Md US\$ en Financements attribués aux pays.
21. Les ministres des Etats membres ont soulevé plusieurs interrogations, en particulier le manque d'informations claires sur la structuration réelle des annonces d'engagements financiers, le processus d'accès aux ressources et l'urgence d'informations fiables à l'intention des pays bénéficiaires. Le conseil recommande dans ce sens, la tenue dans les meilleurs délais d'une rencontre ministérielle en format virtuel entre les Ministres des Etats Membres et les Partenaires Techniques et Financiers impliqués dans les annonces d'engagements financiers.

POINT 4. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

4.1. Echanges sur la Gouvernance de l'APGMV et des structures nationales GMV

22. Au vu des enjeux actuels dans la mise en œuvre et la mobilisation de financements, le renforcement des compétences et l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et organisationnelle de l'Agence régionale et des structures nationales de la GMV est nécessaire. Dans ce cadre, un projet de révision de l'organigramme de l'Agence Panafricaine, prévoyant de nouveaux postes stratégiques au niveau des directions techniques et du bureau du Secrétaire Exécutif, notamment un Comité d'Audit et une Plateforme de mobilisation des ressources et de Partenariats stratégiques a été soumis au Conseil pour considération.
23. Le Conseil, après échanges, demande au Secrétariat Exécutif de procéder au préalable à l'Audit Organisationnel et Technique de l'Agence prévu et de soumettre ensuite le projet de modification de l'organigramme de l'APGMV.
24. A l'échelle des pays membres, est recommandé dans chaque structure nationale GMV, un Service de Suivi & Evaluation fonctionnel, doté des ressources humaines et logistiques nécessaires et le renforcement de la collaboration entre la structure nationale GMV et les autres Points Focaux au niveau national.



4.2. Examen des projets d'instruments innovants de financement et outils de plaidoyer

25. Dans le cadre de mobilisation de financements durables additionnels, le Secrétariat Exécutif a soumis au Conseil l'examen des documents d'orientation sur la Banque GMV Carbone (BGMVC), le Fonds d'Adaptation et de Résilience au Changement Climatique et du Développement Economique Local (FARCDEL) et le Forum Economique des Produits de la GMV (FOREP) en vue de leur opérationnalisation.
26. Le Conseil salue l'opportunité des instruments innovants, approuve la note d'orientation sur le FOREP et engage le Secrétaire Exécutif à s'atteler à la l'organisation de la 1^{ère} édition et lui demande de fournir plus d'informations sur l'opérationnalisation.de la BGMVC et du FARCDEL.

4.3. Fonctionnement de l'Agence Panafricaine GMV

27. Le Secrétariat Exécutif a soumis dans le cadre de l'amélioration du Plan de carrière du personnel, des projets de révision de la grille de rémunération et de fixation de l'âge de départ à la retraite du personnel des catégories II et III
28. Le Conseil autorise le calcul des Salaires et émoluments du personnel avec la parité un (1) dollar américain pour 540 FCFA, en attendant l'examen de la révision de la grille de rémunération prévu après le dépôt des conclusions de l'audit organisationnel et technique de l'Agence,
29. Le Conseil fixe l'âge de la retraite à soixante cinq (65) ans pour le personnel de la catégorie II et soixante deux (62) ans pour la Catégorie III et amende ainsi l'article 68 du Statut du personnel : *L'activité est la position du fonctionnaire qui exerce les fonctions afférentes à l'emploi qui lui a été attribué et conformément au besoin de l'Agence. Durant la période d'activité, l'âge limite de départ à la retraite est fixé à soixante cinq (65) ans pour le personnel de la catégorie II, relative aux fonctionnaires professionnels et à soixante deux (62) ans pour la Catégorie III, relative aux fonctionnaires des Services généraux et auxiliaires.*

POINT V. ORGANISATION DE LA 8^{EME} SESSION ORDINAIRE

30. Le Conseil approuve la candidature de la République Fédérale du Nigeria pour l'organisation de la 8^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres.

POINT VI. RECOMMANDATIONS DE LA 7^{EME} SESSION ORDINAIRE

31. A l'issue de la 7^{ème} Session Ordinaire, le Conseil a adopté les Recommandations (Rec.) suivantes :
 - Rec.1: Portant adoption du Rapport de la septième (7^{ème}) session ordinaire du Conseil des ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV),
 - Rec.2: Portant approbation du Rapport d'exécution budgétaire de l'exercice 2019, du Budget et du Programme d'activités technique de l'exercice 2020 du Secrétariat exécutif de l'APGMV,
 - Rec.3: Portant adoption des Rapports d'exécution budgétaire et d'activités technique 2020 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV ;
 - Rec.4: Portant examen et adoption des projets de programme d'Activités Technique et de Budget de l'exercice N+1.
 - Rec.5: Portant approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;
 - Rec.6: Portant recrutement d'un nouveau Commissaire aux Comptes (CAC) ;
 - Rec.7: Portant apurement des arriérés de contributions statutaires et le paiement de la contribution à date échue par les Etats membres;



- Rec.8:** Portant adoption du Plan d'investissements Prioritaires Décennal (PIPD) 2021-2030 de l'Initiative de la Grande Muraille Verte ;
- Rec.9:** Portant adoption du Programme Spécial d'Activités Technique et du Budget 2021 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV ;
- Rec.10:** Portant adoption du projet de Feuille de Route 2021 - 2023 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV à soumettre au Sommet des Chefs d'Etat et Gouvernement ;
- Rec.11:** Portant adoption de la note d'orientation et tenue de la première édition du Forum Economique sur les Produits de la Grande Muraille Verte;
- Rec.12:** Portant adoption et opérationnalisation de la Banque GMV Carbone, du Fonds d'Adaptation et de Résilience au Changement Climatique et du Développement Economique Local (FARCDEL).
- REC.13:** Portant réalisation de l'Audit Organisationnel et Technique de l'APGMV et soumission du projet de révision de l'organigramme de l'Agence Panafricaine;
- REC.14:** Portant tenue d'une Réunion ministérielle virtuelle impliquant les Ministres des Etats membres et les Partenaires techniques et financiers pour une meilleure appropriation des annonces d'engagements et du rôle de l'Accélérateur GMV dans la mobilisation des ressources ;
- REC.15:** Portant actualisation du taux de parité du Dollar/FCFA fixé à 540 FCFA dans le calcul des salaires et émoluments du personnel de l'APGMV ;
- REC.16:** Portant fixation de l'âge limite de départ à la retraite du personnel permanent de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) et révision du Statut du personnel en son article 68,
- Rec.17:** Portant désignation de la République Fédérale du Nigeria pour abriter la 8^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres,
- REC.18:** Portant soumission des Recommandations issues de la 6^{ème} Session tenue le 30 juin 2018 à Nouakchott et de la 7^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres du 29 juillet 2021 aux Chefs d'Etat et de Gouvernement qui sont les suivantes :
- (i) Désignation de la République fédérale du Nigeria pour abriter la 5^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**
 - (ii) Désignation de République Fédérale du Nigeria pour assurer la Présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte pour un mandat de deux (02) ans;**
 - (iii) Approbation du projet de Feuille de route 2021-2023 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV;**
 - (iv) Nomination du nouveau Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte ;**
 - (v) Révision du taux de la contribution statutaire annuelle des Etats membres de l'APGMV ;**
 - (vi) Appel à contribution volontaire des Etats Membres et des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des financements pour la construction et l'équipement du siège.**

D
MB



32. Au terme de la 7^{ème} Session ordinaire, le Conseil a pris les Règlements suivants :

- Règlement N° 2021/01/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption du Rapport de la septième (7^{ème}) session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV),
- Règlement N° 2021/02/CM/APGMV/NKTT, Portant approbation du Rapport d'exécution budgétaire de l'exercice 2019, du Budget et du Programme d'activités technique de l'exercice 2020 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV,
- Règlement N° 2021/03/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption du Rapports d'exécution budgétaire et du Rapport d'activités technique 2020 du Secrétariat exécutif de l'APGMV,
- Règlement N° 2021/04/CM/APGMV/NKTT: Portant examen et adoption des projets de programme d'Activités Technique et de Budget de l'exercice N+1,
- Règlement N° 2021/05/CM/APGMV/NKTT, Portant approbation des états financiers de l'exercice 2018,
- Règlement N° 2021/06/CM/APGMV/NKTT : Portant recrutement d'un nouveau Commissaire aux Comptes de l'APGMV ;
- Règlement N° 2021/07/CM/APGMV/NKTT : Portant apurement des arriérés de contributions statutaires et le paiement de la contribution à date échue par les Etats membres ;
- Règlement N° 2021/08/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption du Plan d'investissements Prioritaires Décennal (PIPD) 2021-2030 de l'initiative de la Grande Muraille Verte.
- Règlement N° 2021/09/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption du Programme spécial d'activités technique et du budget 2021 du Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.
- Règlement N° 2021/10/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption du projet de Feuille de route 2021-2023 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV.
- Règlement N° 2021/11/CM/APGMV/NKTT: portant projet de révision de l'organigramme de l'Agence Panafricaine
- Règlement N° 2021/12/CM/APGMV/NKTT, Portant autorisation dans le calcul des salaires et émoluments du personnel de l'Agence, de l'actualisation du taux de parité Dollar Américain/CFA à 540 FCFA ;
- Règlement N° 2021/13/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption de la note d'orientation et organisation de la première édition du Forum Economique sur les Produits de la Grande Muraille Verte ;
- Règlement N° 2021/14/CM/APGMV/NKTT, Portant fixation de l'âge limite de départ à la retraite du personnel permanent de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) et révision de l'Article 68 du Statut du Personnel de l'APGMV ;
- Règlement N° 2021/15/CM/APGMV/NKTT, Portant désignation de la République Fédérale de Nigeria pour accueillir la 8^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres,
- Règlement N° 2021/16/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption et opérationnalisation de la Banque GMV Carbone et du Fonds d'Adaptation et de Résilience au Changement Climatique et du Développement Economique Local (FARCDEL);
- Règlement N° 2021/17/CM/APGMV/NKTT, Portant réalisation de l'Audit Organisationnel et Technique de l'APGMV,
- Règlement N° 2021/18/CM/APGMV/NKTT, Portant adoption des Recommandations à soumettre l'attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de leur 4^{ème} session ordinaire.



III. CEREMONIE DE CLOTURE

32. Une Motion de remerciements a été lue par **S.E.M Modibo KONE**, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable du Mali. Le Conseil réuni le 29 juillet 2021 à Nouakchott a exprimé ses vifs remerciements au Président de la République Islamique de Mauritanie, **S.E.M. MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour son engagement et son leadership dans la mise en œuvre de la GMV.

Le document portant motion de remerciements lu est annexé au Rapport Final.

33. **S.E. Mme Marieme BEKAYE**, Présidente en exercice du Conseil des Ministres, a clôturé la 7^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte en remerciant l'ensemble des participants et en particulier les Ministres et partenaires techniques et financiers qui ont bien voulu faire le déplacement. Elle a par ailleurs mis en exergue l'importance des Résolutions prises et les Recommandations formulées à la Haute Attention des Chefs d'Etats et de Gouvernement.

Fait à Nouakchott le 29 juillet 2021
Pour le Conseil des Ministres
La Présidente



S.E Mme Marieme BEKAYE
Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable
de la République Islamique de Mauritanie.

